



# L'ÉCHO *de La Mecque*

**POMAREZ, UNE PETITE VILLE À LA CAMPAGNE**

**BULLETIN MUNICIPAL**

**AUTOMNE 2021 | N° 22**

## Les beautés de POMAREZ

### Refrain :

Notre village est le plus beau du monde  
Toutes les femmes sont faites pour être aimées  
On vient les voir de dix lieues à la ronde  
Pour admirer leur charme et leur beauté  
Qu'elles soient brunes ou bien qu'elles soient blondes  
Oui POMAREZ est le pays rêvé  
Notre village est le plus beau du monde  
Et c'est vraiment le pays enchanté

### Premier couplet :

On a chanté dans les quatre coins de France  
Dans tous les pays la femme la beauté  
C'est pourtant vrai surtout quand on y pense  
C'est Pomarez le pays enchanté  
Nos landaises si gracieuses  
Sont des merveilles de grâce et de beauté  
A Pouillon elles sont si divines  
Et c'est à Dax qu'elles savent nous charmer.

### Deuxième couplet :

A Mimbaste elles sont si jolies  
A Peyrehorade ce sont des fleurs d'amour  
Puis à Amou toutes elles vous sourient  
A Tilh on les aime toujours  
A Bonnegarde des gaies et si rieuses  
C'est à Arsague qu'elles aiment les bécots  
A Garrey elles sont si joyeuses  
Si fines et si charmantes à Castelnau

### Troisième couplet :

A Castel toujours souriantes  
C'est à Gaujacq qu'elles n'ont pas le trac  
A Mouscardès belles et captivantes  
Elles sont très chatouilleuses à Donzacq  
A Estibeaux coquettes et amoureuses  
A Misson mignonnes et sans façons  
A Habas ni fières ni peureuses  
Puis à Clermont ne disant jamais non

*Air : Tant Qu'Il y aura des Coqs - Georgette Plana*

«Archives et Humour» qui proviennent des archives de l'APAT.

Petite réflexion sur l'origine de ce poème rédigé par un pomarézien pour les séances théâtrales qui ont eu lieu au début des années 50.

# Le Mot du Maire



**D**éjà deux ans de passé depuis notre élection, il est temps de faire un point sur nos réalisations et sur nos travaux futurs.

La première année, suite aux confinements successifs les gros chantiers ont été mis en attente, mais nous nous sommes attachés à établir des relations téléphoniques avec nos anciens, ce qu'un groupe d'élus et de bénévoles continue à faire aujourd'hui, en y rajoutant des visites.

Deux gros chantiers ont débuté l'année suivante : la salle André Garbay, n'étant plus conforme aux normes de sécurité, a été entièrement rénovée et agrandie d'une salle de stockage. Les travaux se sont bien passés, un peu de retard au début, mais très vite rattrapé par les entreprises qui ont travaillé tout l'été. Il reste quelques finitions (peinture, sanitaires...) à effectuer, mais la salle peut être utilisée normalement.

L'Avenue du Marsan, travaux qui ont duré huit mois, mais au vu du résultat nous pouvons oublier les désagréments et imprévus. Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension. Nous avons aussi créé un nouvel emplacement pour les camping-cars qui devrait être opérationnel en ce début d'année et payant comme beaucoup de pomaréziens le réclamaient.

2022 ne devrait pas voir de gros investissements. Nous allons profiter de cette année pour faire des travaux de routine, entretien des bâtiments existants, réfection des traçages des parkings...etc. Nous allons aussi mettre à l'étude la réfection de la salle des fêtes, qui ne débutera pas avant 2023, et qui certainement sera étalée sur plusieurs années. Cette salle retrouvera sa première vocation, celle de faire des spectacles, des conférences, des bals, elle n'accueillera plus de sport. Tous les sports qui, jusqu'alors se pratiquaient dans cette salle seront répartis dans la salle multisports et dans la salle des associations. Nous avons aussi, avec l'UTD de St Sever, mis à l'étude la sécurisation des 5 entrées de notre ville, travaux qui se feront au vu des coûts par étape et pas avant 2023.

Je pense avoir fait le tour de nos réalisations et de nos projets, n'oubliant pas ceux qui sont en suspens, ceux qui attendent toujours des devis... Nous ferons le nécessaire pour que tout se réalise, mais il faut nous laisser le temps.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, et, que tous vos vœux et tous vos projets se réalisent.

**Pascal CASSIAU**  
Maire de Pomarez

---

## Comité de rédaction du bulletin municipal :

Véronique GUILHORRE, Maryse DUPRAT, Valérie SAINT JEAN, Colette DUPOUY, Daniel BUOSI, Caroline NEL, Geneviève TACHOIRES, Sébastien LARRERE, Guillaume BESSELLERE.



# Horaires d'ouverture de la Mairie



Les services administratifs vous  
accueillent :

du Lundi au Jeudi:

8h30 -12h30 / 13h30 -17h30



le Vendredi:

9h00 -12h30 / 13h30 -17h



Les élus sont à votre écoute  
tous les samedis  
de 10h à 12h sans RDV  
Venez les rencontrer !

# Commune infos

## PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) propose un service de portage de repas à domicile. Ce service est assuré du lundi au samedi, le repas du dimanche est livré le samedi.

L'agent chargé de la livraison passe au plus tard à 13h00, selon sa tournée. La livraison est effectuée en liaison froide, le bénéficiaire n'a plus qu'à faire réchauffer son repas.

Le coût d'un repas restant à la charge du bénéficiaire est de 6,75€, à régler à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), une aide supplémentaire peut être octroyée. Pour plus d'information, s'adresser directement au Conseil Départemental ou à votre Mairie.



### Qui peut en bénéficier ?

Personnes âgées de plus de 60 ans, Retraités, Personnes handicapées, Personnes en convalescence  
Cas particuliers sur avis du maire de la commune.

### Comment vous inscrire ?

Téléphonez au secrétariat du C.I.A.S au 05.58.89.00.50 ou au 06.48.53.20.00 au moins 3 jours avant la livraison. Choisissez vos menus en fonction des repas et des jours souhaités :

1 potage - 1 entrée parmi 2 au choix - 1 plat principal au choix - 1 accompagnement au choix ou d'un plat complet  
1 dessert au choix - 1/2 baguette.

## NUMÉRIQUE

Le Syndicat d'équipement des communes des Landes (SYDEC) a pour objectif à l'horizon 2025 de :

- Déployer la fibre optique pour 70% des landais
- Permettre à plus de 80% des foyers, entreprises et établissements publics d'accéder à un débit au-delà de 8 Mbits/s.

### Pour ce faire, trois technologies ont été retenues :

- La fibre optique permettant des débits plus importants mais occasionnant des investissements lourds et des délais de mise en œuvre.
- La montée en débit qui est une opération d'amélioration du réseau téléphonique.
- Le satellite, solution individuelle, mais un volume limité et un coût d'installation et d'achat de la parabole conséquent.

### Pour notre communauté de communes :

- 5 communes bénéficieront de l'installation de la fibre optique : Amou, Bonnegarde, Brassempouy, Castelnau-Chalosse, Pomarez.
- 3 communes sont choisies pour la montée en débit : Arsague, Castel-Sarrazin et Donzacq.
- 9 communes sont éligibles au dispositif d'aide financière : Amou, Argelos, Bassercles, Bastennes, Beyries, Bonnegarde, Brassempouy, Castaignos-Souslens, Castelnau-Chalosse

## ASSOCIATION ROULONS SOLIDAIRE

Vous cherchez peut-être quelqu'un pour conduire vos parents ou vos grands parents, qui veulent faire leurs courses ou aller chez le médecin... Si vous n'avez pas le temps de vous en charger, sachez qu'une association existe. L'association Roulons solidaire met en contact des chauffeurs et des bénéficiaires depuis octobre 2020. D'abord développée sur Hagetmau, aujourd'hui elle s'agrandit sur la zone du Tursan et de la Chalosse. Le but est simple : les bénévoles passent en voiture chercher des personnes âgées ou sans permis et les emmènent où elles veulent, tout ça pour un prix bien moins important qu'un taxi classique, et surtout plus convivial.

Aujourd'hui, 200 courses ont été réalisées sur Hagetmau et sur les villages alentours. L'association compte 160 adhérents. Afin de s'agrandir, elle recherche de nouveaux chauffeurs et référents.

Pour bénéficier de l'aide de cette association, il faut compter 5€ d'adhésion par an, puis 25 centimes d'euro du kilomètre. L'adresse mail : roulons.solidaire40700@gmail.com.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Enfin, nous avons pu honorer nos anciens combattants. Depuis deux ans, nous étions en petit comité pour nos cérémonies, ce qui rendait triste nos amis de la FNACA.

Vous êtes venus nombreux pour ce 11 Novembre. Les pompiers étaient tous présents. L'harmonie Pomarézienne au grand complet nous a fait oublier la sono défailante des précédentes cérémonies. Les enfants nombreux, entourés de leurs instituteurs ont fleuri le Monument aux Morts et comme d'habitude lu le mot des anciens combattants à la perfection, et le public était là en masse.

Enfin... Nous avons pu nous retrouver autour du vin d'honneur, et surtout autour d'un bon repas concocté par Marie.

Merci à vous tous pour votre participation et je vous dis : Venez aussi nombreux pour le 8 Mai, à bientôt.



### SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

11 NOVEMBRE 2021

- **Colonel Sébastien BOTTA**,  
force multinationale d'observateurs,  
mort pour la France en Egypte  
le 12 novembre 2020
- **Brigadier Dorian ISSAKHANIAN**,  
1<sup>er</sup> régiment des chasseurs parachu-  
tistes, mort pour la France au Mali,  
le 28 décembre 2020.
- **Brigadier Quentin PAUCHET**,  
1<sup>er</sup> régiment des chasseurs parachu-  
tistes, mort pour la France au Mali,  
le 28 décembre 2020.
- **Maréchal des logis Teberii MAURI**,  
1<sup>er</sup> régiment des chasseurs, mort  
pour la France au Mali,  
le 28 décembre 2020.
- **Sergent-Chef Yvonne HUYNH**,  
2<sup>ème</sup> régiment de hussards, morte  
pour la France au Mali,  
le 2 janvier 2021.
- **Brigadier-Chef Loïc RISSIER**,  
2<sup>ème</sup> régiment de hussards, mort  
pour la France au Mali,  
le 2 janvier 2021.
- **Sergent Maxime BLASCO**,  
7<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs alpins de  
Vарces, mort pour la France au Mali,  
le 24 septembre 2021.



## JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX

### Hommage à tous les « Morts pour la France »

#### **Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants**

La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations. Nul besoin d'ajouter une année ou un millésime, ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine commun.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines qui se sont installés pour longtemps. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé.

Le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant.

En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Nous nous souvenons du combat valeureux de tous ceux qui, venus des cinq continents, ont défendu un sol qu'ils n'avaient auparavant jamais foulé.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes.

La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021.

Aujourd'hui, dans un même mouvement, la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général DE GAULLE, l'ultime compagnon de la Libération y posera. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert GERMAIN est le porte-étendard des 1 038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français.

La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretenons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage.

## RÉUNION PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2021

Après la présentation de Monsieur le Maire des projets réalisés depuis un an et demi sur la commune, la parole est laissée aux divers responsables des 4 commissions afin qu'ils expliquent le fonctionnement, les travaux effectués ou en cours d'achèvement. Cette mise au point, a permis aux personnes présentes de mieux comprendre l'organisation et la complexité à gérer la commune. Nous espérons cependant bien plus de monde lors de la prochaine édition.



## TRI SÉLECTIF

### Faire des choix pour réduire son impact.

A la fin de votre calcul, le simulateur de l'Ademe vous propose plusieurs moyens de réduire votre empreinte, en fonction de votre résultat. «Arrêter l'avion», «aller au travail en covoiturage», «manger deux fois moins de viande» ou «devenir végétarien»... Vous constaterez que changer de moyen de transport – le train plutôt que l'avion, le vélo ou le bus plutôt que la voiture – et de régime alimentaire – moins de viande, moins de produits laitiers, plus de légumes – sont les leviers les plus efficaces à l'échelle individuelle pour diminuer son empreinte carbone.

Pour transporter un passager sur un kilomètre en avion, il faut en effet 144,6 grammes de CO<sub>2</sub>, contre 85,5 pour la voiture particulière et 3,2 pour le TGV, selon les chiffres de l'Ademe.

Pour produire un plat à base de viande, il faut 137,39 grammes de CO<sub>2</sub>, contre 15,7 pour un plat à base de légumes, selon la même source.

Ce ne sont pas les seuls leviers : changer de banque, consommer local, consommer moins, regarder moins de vidéos sur internet, chauffer son logement à 19 °C, télétravailler quelques jours par semaine sont d'autres pistes pour faire baisser son empreinte carbone. Pour vous aider dans cette démarche, vous pouvez utiliser les applications WAG, développée par le WWF, ou 90 jours, mise au point par des militants écologistes.

Au-delà de ces gestes, la réponse au changement climatique sera aussi collective et politique. Dans une étude publiée en juin 2019, le cabinet de conseil spécialisé Carbone 4 a évalué le poids de l'action individuelle par rapport à l'action collective. La première ne permettait qu'une réduction de 20% à 45% de nos émissions de GES. «L'impact de l'action individuelle n'est pas du tout négligeable, commentaient les auteurs de l'étude. Mais force est de constater que même un comportement 'héroïque' généralisé ne peut permettre une baisse suffisante pour respecter l'objectif de 2 °C de l'accord de Paris.»



**CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
ET LES PAPIERS  
SE TRIENT  
A PARTIR DU  
1 / 0 1 / 2 0 2 2**

**À RECYCLER**

**EMBALLAGES  
EN VERRE**



**À RECYCLER**

**BRIQUES  
ALIMENTAIRES  
EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE  
ET MÉTAL**



**À RECYCLER**

**TOUS LES  
PAPIERS ET LES  
EMBALLAGES  
EN CARTON**



**NOUVEAU DANS LE  
CONTENEUR JAUNE**

**NOUVEAU  
AU 1/01/22**

**Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier davantage. En plus des papiers, des emballages en carton et en verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal**

**Bouteilles,  
flacons et  
bidons**



**Briques  
alimentaires  
et emballages  
métalliques**



**NOUVEAU**

**Toutes  
les barquettes**



**NOUVEAU**

**Tous les  
pots, boîtes  
et tubes**



**NOUVEAU**

**Tous les sacs,  
sachets et  
films**



**NOUVEAU**

**Tous les petits  
emballages  
métalliques**



**Pas besoin  
de les laver,  
il suffit de bien  
les vider.**

## TÉLÉTHON 2021

ACTIVITÉS	RECETTES	DÉPENSES	BÉNÉFICES	2019
ENVELOPPES	471,3	96,68	374,62	386,1
PÂTISSERIES	930	376,06	553,94	767
URNES DONS	1175		1175	360
JAMBON	112		112	201
REPAS	1775	1123,46	651,54	1461,4
MARCHE	85		85	113
TENNIS	60		60	0
GYM	194,7		194,7	176
ACCA	100		100	100
HARMONIE	250		250	300
AMICALE POMPIERS	250		250	250
PARTENAIRES	1656		1656	2391
PATCHWORK	20		20	0
TENNIS DE TABLE	0		0	37
LOTÉRIE MAILLOTS	0		0	670
BAR	0		0	439,5
BASKET	150		150	200
PETANQUE	100		100	100
SPECTACLE	0		0	470
DONS ASSOCIATIONS	1060		1060	1300
<b>TOTAL</b>	<b>8339</b>	<b>1596,2</b>	<b>6792,8</b>	<b>9722</b>

La municipalité remercie tous les partenaires, associations pour leurs participations financières ainsi que tous les bénévoles et élus qui ont participé activement au bon déroulement, tout au long de la journée pour ce téléthon. La somme collectée grâce à ces activités, s'élève à 6 792.80 €.



# ILLUMINATIONS NOËL 2021



Salle André Garbay



La fontaine avec des illuminations installées récemment



Les Arènes

Rue du centre avec au fond l'avenue du Marsan



# DERNIERS GROS TRAVAUX DE L'ANNÉE 2021

## HALL DES SPORTS

D'importants travaux, mais ô combien nécessaires pour avant tout la sécurité de chacune et chacun d'entre nous, ont impacté l'occupation de la salle André Garbay, de la salle des associations, des vestiaires et du restaurant scolaire pendant une durée de 6 mois. Le chantier, supervisé par les bureaux d'étude BETEL et PARTEC ETUD, malgré la pénurie de matériaux et la pandémie, n'a accusé que très peu de retard. Certes, il reste encore quelques petits travaux de finition (peintures et plomberie notamment). En parallèle, un local de stockage a été créé à l'arrière du bâtiment, en lieu et place de l'ancien « quai ». Ce local permettra de ranger l'ensemble du matériel nécessaire aux diverses manifestations se déroulant dans la salle, évitant ainsi un entreposage aux 4 coins de l'espace.



### En quoi ont donc consisté ces travaux :

- Flocage coupe-feu de la charpente métallique située dans les combles des vestiaires, de la salle des associations et du restaurant scolaire permettant ainsi de garder une stabilité de la structure face à un incendie et d'éviter de gérer une détection aléatoire dans les combles.
- Création de 16 trappes de désenfumage en remplacement du procédé naturel très déperditif.
- Isolation avec la pose de panneaux en polycarbonate en remplacement des translucides.
- Pose de déstratificateurs permettant d'homogénéiser la température de la salle et limiter la perte de chaleur.
- Poursuite et fin de la mise en accessibilité du bâtiment (sanitaires, places PMR intérieures, vitrophanie, etc...) tel que prévu dans l'agenda d'accessibilité (ADAP).
- Création d'une porte entre la salle des associations et les vestiaires.
- Remplacement de toutes les issues de secours et des châssis des deux entrées principales.
- Ravèlement complet des façades extérieures et nettoyage de la toiture.

## AVENUE DU MARSAN

Dernière artère à ne pas avoir été rénovée, l'avenue du Marsan s'est refait une beauté. Lancés en mai 2021 (après quasiment 2 années d'études), les travaux, après une interruption de quelques semaines pendant la période estivale, se sont achevés le samedi 18 décembre au matin avec la pose des derniers m<sup>2</sup> de résine sur les trottoirs. Les réseaux secs et humides ont été repris, avec pour ces derniers une reprise jusqu'à la rue du centre, le tracé redessiné, l'ensemble des candélabres remplacés et non moins important une mise en accessibilité des trottoirs, qui pour mémoire ne sont pas des places de stationnement, afin de permettre à tout piéton de se déplacer aisément. Ces derniers, ont été revêtus d'une résine drainante, nouveau procédé sur la commune.

Même si le temps a retardé la fin des travaux d'environ 3 semaines, l'objectif de rendre l'avenue à la circulation (en intégralité) avant la fin d'année a été tenu. Restent quelques petits travaux de finitions (balayage, signalisation verticale et horizontale) pour que la réception puisse avoir lieu.

Tout n'a pas été simple, quelques anecdotes feront d'ailleurs date, mais quoiqu'il en soit, remerciements au bureau d'étude ATEI, au SYDEC, au SYNDICAT DES ESCHOURDES ainsi qu'aux entreprises BAUTIAA TP, SOC, SOGEDO et SOCA ELEC et leurs employés respectifs, pour leur bienveillance envers les riverains.

La Rue du Centre est aujourd'hui jalouse...

### AVANT / APRÈS



# État civil 2021



## NAISSANCES

MEILHAN Sacha	09 août	DAX
BUSQUET Anna, Alix	12 septembre	DAX
PARDONCHE Raphaël	16 septembre	DAX
BOISSIÈRES Lyandro, Tommy, Théo, Loän	02 novembre	DAX
GARBAY Maël	02 décembre	DAX
LATASTE Kéyla	12 décembre	DAX



## DÉCÈS

LAGAY Yves, Paul, Gabriel	06 juillet
LALANNE Claudine née LAGOURGUE	17 juillet
LASSERRE André, Gustave	24 juillet
CAPLANNE Jean	24 juillet
PANDELES Henri	06 août
CAMPISTRON Jacquy	14 août
SAINT- GERMAIN André	15 août
ROLANDO Marie Marcelle née LANQUETIN	16 août
PEMARTIN Marie-Catherine née DUCASSE	20 août
DARNAUDET Marie, Christiane née DICHARRY	04 septembre
LAUSSU Jeanne, Marie dite Juliette née SOUQUES	11 septembre
EHRMAN Jacques, Henri, Albert	13 septembre
RAFFLIN Jeanne, Yvette née LALANNE	15 septembre
LAMARQUE André	25 septembre
HAURAT Fernande née ANNETTE	30 septembre
BOILEAU Dominique, Michel, André, Bruno	1 <sup>er</sup> octobre
GARESTE Jean, Henri	12 octobre
GOUSSEBAIRE Anne, Marie	17 octobre
PEYRARD Michel, Jean, Julien	17 octobre
GANTOIS Roland	18 octobre
CRABOS Marcelle née DARRIGAN	20 octobre
DUCASSE Henriette née SEGAS	03 novembre
TORALBA Evelyne, Georgette née CHÉBAUT	20 novembre
BERTIN Yvonne née PÉDUCASSE	27 décembre



## MARIAGES

Charles DESORTHES et Sophie LEBEL le 21 août  
Sébastien, Pierre POUUEYMIDOU, et Camille, Marion, Inès LEGUÉ le 11 septembre

# Comptes-rendus du Conseil Municipal

## SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2021

### Délibération 2021-09-02-01/79

#### Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY Lot 08 Courants forts & faibles

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°01 au lot 8 Courants forts et faibles, concernant l'alimentation électrique des déstratificateurs ainsi que les alimentations et commandes électriques des châssis de désenfumage pour la ventilation naturelle de la salle polyvalente. Cet avenant est accepté pour un montant de 2 944.48€ H.T.

### Délibération 2021-09-02-02/80

#### Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY Lot 04 Métallerie/Serrurerie

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°02 au lot 4 Métallerie/Serrurerie, concernant la modification de l'organigramme du bâtiment (revue générale et non partielle), la protection sur l'encoffrement en Siporex dans le local de stockage (demandé par le bureau de contrôle), la protection sur la canalisation d'eau dans la salle de réception. Cet avenant est accepté pour un montant de 3 180.39€ H.T.

### Délibération 2021-09-02-03/81

#### Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY Lot 06 Cloisons sèches/Faux plafonds

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant n°02 au lot 6 Cloisons sèches/faux-plafonds, concernant le flocage complémentaire de charpente métallique, dans les vestiaires et la restauration, demandé par le bureau de contrôle, ainsi que la réalisation d'une gaine coupe-feu traversant le TGBT pour la ventilation du local SSI. Cet avenant est accepté pour un montant de 2 122.00€ H.T.

### Délibération 2021-09-02-04/82

#### Subvention à l'association Rugby del Sol

Conformément à la décision prise lors de la précédente séance, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention à l'association Rugby del Sol, afin de promouvoir le rugby ainsi qu'une action sociale en Amérique latine, pour un montant de 100€.

### Délibération 2021-09-02-05/83

#### Vente d'un bien rue de la Gendarmerie

Suite à la publication de l'annonce de mise en vente de la maison de la gendarmerie à 124 000€, deux offres ont été reçues. Après délibération, à 5 CONTRE (Alain GARBAY, Sébastien LARRERE, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE) et 14 POUR, le conseil municipal accepte la vente du bien sis rue de la Gendarmerie 40360 POMAREZ, sur la parcelle cadastrée AB 512p, au prix de 124 000€ (cent vingt-quatre mille euros), à Mme TAUREL DE GALARD DE BEARN Catherine domiciliée PEYREHORADE (40). Le conseil municipal désigne Me ROBIN, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte.

### Délibération 2021-09-02-06/84

#### Avenant de prolongation de chantier salle A. GARBAY

Le conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité l'avenant de prolongation de chantier, portant la date de fin des travaux au 15.10.2021, pour les lots 1 à 7, et au 04.10.2021 pour les lots 8 et 9. Cela correspond à des dates de fin de travaux repoussées suite aux différents retards pris par les différents corps de métiers.

### Délibération 2021-09-02-07/85

#### Convention de prêt à usage pour le poste télécom fibre optique

Afin d'entériner l'installation du poste permettant le déploiement de la fibre optique sur la commune, le conseil municipal, accepte à l'unanimité la convention d'implantation.

### Questions diverses :

#### Pascal CASSIAU :

- La Poste : les horaires vont changer, ils sont actuellement de 30h/semaine, qui vont passer à 27,30h/semaine, en vigueur au 01/11/2021 (Lundi/Mardi/Mercredi/Jeu/Vendredi 8h30-12h/14h-16h). Il faut reposer notre candidature pour le projet de la maison France Service en cours auprès de la Communauté de communes.

- APAT : proposition de date pour l'Escape Game le mercredi 8 septembre à 19h, équipe de 4/5 personnes, durée 1h30

- Bois : 112m<sup>2</sup> de bois taillés pour un coût de 1776€T.T.C, 50m<sup>2</sup> grumes déjà vendues, il reste 62m<sup>2</sup> de bois de chauffage. L'entreprise BANBUCK (OZOURT) peut travailler pour la commune, aux tarifs :

- Chargement sur place en 2m : 15€/stère
- Livraison en 33 cm : 29.5€/stère
- Livraison en 50 cm : 27.5€/stère
- Livraison en 2m : 20€/stère

Part de la commune à rajouter en sus (tarifs 2020 à 25€/stère). Aujourd'hui nous avons enregistré des commandes pour 179 stères. Tous seront appelés pour leur communiquer les nouveaux tarifs, il faudra décider de la répartition.

- M. BILBAO QUILEZ Vincent est intéressé pour acheter une parcelle d'espaces verts au lotissement Nolibos, contigüe à la sienne, d'une surface approximative de 200m<sup>2</sup>.

- Commission finances : mardi 07 septembre à 20h00.

- Commission bâtiments : jeudi 30 septembre à 20h30.

- Avenue du Marsan : l'arrêt d'interdiction de la circulation et du stationnement de nouveau en vigueur, riverains compris.

- Réunion publique : 24/09 à 20h

#### Hélène TORTIGUE :

- Rentrée scolaire 2021/2022 : déroulée selon un protocole sanitaire similaire à celui de juin (séparation des classes, port du masque en intérieur, arrivées/départs décalés, points de contacts). Arrivée d'une personne supplémentaire en renfort COVID et remplacement partiel d'un agent en congé parental. Deux contrats pour assurer 8h d'accompagnement périscolaire ont été signés, suite à une notification MDPH.

## **Ludovic NOUGARO :**

- Avenue du Marsan : 15 jours d'avance sur le planning, mais respect du délai pour assurer le bon séchage des matériaux et les préserver des passages des poids-lourds et tracteurs.
- Aire de camping-car : reste un peu d'enrobé. Problème de positionnement des traverses. Les socles des bornes sont arrivés, les bornes prochainement.
- Marquage : retardé du fait des nombreuses manifestations actuellement.
- Signalétique : Un point sera fait lors de la prochaine réunion finances, sera reportée à 2022.
- Feu comportemental : démarches suivies, analyse de vitesses faites par le département, qui a conseillé un aménagement.

## **Valérie SAINT-JEAN :**

- Possibilité de diffuser les informations des associations sur Panneau Pocket : oui, informations transmises par mail, prêtes à publier uniquement.

## **Guillaume BESSELLERE :**

- Sécurité carrefour de la rue de la Gendarmerie, difficile du fait de la déviation, il serait judicieux d'ajouter des passages piétons au niveau du parking du cimetière. Seule avenue non éclairée du village après minuit. Vérification sera faite auprès du SYDEC.

## **SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2021**

### **Délibération 2021-10-07-01/86**

#### **Décision modificative n°1 budget Photovoltaïque**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative n°1 au budget photovoltaïque, basculant 270€ prévues en dépenses de fonctionnement en dépenses d'investissement, afin de correspondre à la réalité de la répartition du remboursement des annuités d'emprunts.

### **Délibération 2021-10-07-02/87**

#### **Avenant à l'emprunt budget Pourcicam**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant de prolongation du contrat de prêt relais pour le budget Pourcicam, pour une durée d'un an.

### **Délibération 2021-10-07-03/88**

#### **Tarifs de l'aire de camping-cars**

Sur proposition de la commission finances, entendu par la commission bâtiment/voirie, le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs suivants pour l'aire de camping-cars :

- Tarif pour l'utilisation du réseau eau (pour 100l d'eau) : 3.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)
- Tarif pour l'utilisation du réseau électrique 3h : 4.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)
- Tarif pour l'utilisation du réseau électrique 6h : 6.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)
- Tarif pour l'utilisation du réseau électrique 12h : 10.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)
- Tarif pour l'utilisation du réseau électrique 24h : 15.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)

### **Délibération 2021-10-07-04/89**

#### **Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY Lot 02 Charpente bois/couverture/bardage**

Ludovic NOUGARO rapporte les différents travaux qui ont fait l'objet d'avenant, tout en expliquant que certains avenants ont eu un impact financier en notre faveur, sources d'économies. Ce qui a permis de couvrir en partie des travaux supplémentaires.

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°02 au lot 2 Charpente bois/couverture/bardage, proposant le remplacement du bardage abîmé par l'usure sur le côté de la salle des associations ainsi que le remplacement d'une fenêtre de toit défectueuse à la salle de musique. Cet avenant est accepté pour un montant de 8 171.64€ H.T.

### **Délibération 2021-10-07-05/90**

#### **Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY Lot 04 Métallerie/Serrurerie**

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°03 au lot 4 Métallerie/Serrurerie, concernant l'installation de grilles à ventelles. Cet avenant est accepté pour un montant de 951.94€ H.T.

### **Délibération 2021-10-07-06/91**

#### **Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY Lot 07 Peinture**

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant n°01 au lot 7 Peinture, proposant la mise en peinture du hall d'entrée du bâtiment (plafond, murs, sols). Cet avenant est accepté pour un montant de 3 385.00€ H.T.

### **Délibération 2021-10-07-07/92**

#### **Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY Lot 08 Courants forts & faibles**

Monsieur le maire annonce aux membres du conseil municipal que ce point est retiré de l'ordre du jour et est reporté à une date ultérieure, du fait d'un désaccord sur les prestations effectuées et restant à effectuer.

### **Délibération 2021-10-07-08/93**

#### **Vente d'une parcelle rue de la Gendarmerie**

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la vente d'une parcelle d'environ 73 m<sup>2</sup> sis rue de la Gendarmerie 40360 POMAREZ, sur la parcelle cadastrée AB585p selon le projet de division présenté, au prix de 35€/m<sup>2</sup> (trente-cinq euros le mètre carré), les frais de géomètre à la charge de l'acquéreur, à Mme TAUREL DE GALARD DE BEARN Catherine, de désigner Me ROBIN, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte, et d'autoriser M. le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

### **Délibération 2021-10-07-09/94**

#### **Création d'une servitude de passage**

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la création d'une servitude de passage sur les parcelles communales cadastrées AB491 et E331p, au profit des parcelles cadastrées E268/269/283/284/107. L'aménagement et l'entretien de la servitude seront à la charge du fonds dominant.

### **Délibération 2021-10-07-10/95**

#### **Avenant de prolongation de chantier salle A. GARBAY Lot 08 Courants forts & faibles**

Le conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité l'avenant de prolongation de chantier, portant la date de fin des travaux au 15.10.2021, pour le lot 8.

## Délibération 2021-10-07-11/96

### Etat d'assiette et destination des coupes de bois 2022

Conformément à la proposition du programme des coupes de l'année 2022 présenté par l'Office National des Forêts, à l'unanimité, le conseil municipal approuve les coupes prévues au programme sur les parcelles 7a et 9, représentant respectivement 5.61 ha et 7.21 ha. Le conseil municipal décide que les coupes de ces parcelles seront vendues façonnées. La commune réalisera elle-même l'exploitation des bois et confiera à l'ONF une mission d'assistance technique à donneur d'ordres pour le suivi de l'exécution de ces travaux d'exploitation. Leur financement sera inscrit au budget communal. Les bois façonnés seront vendus en bloc ou à la mesure dans le cadre de consultations de gré à gré. Monsieur le maire se voit donné pouvoir pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de commercialisation des bois.

## Délibération 2021-10-07-12/97

### Délégations de pouvoir au maire

À l'unanimité, afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal décide de confier à Monsieur le maire les délégations suivantes :

- d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales.
- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- de prononcer la délivrance et les reprises des concessions dans les cimetières.
- de fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de la franchise du contrat d'assurance concerné.

Monsieur le maire rendra compte des décisions prises en vertu de ces délégations de pouvoirs lors de la séance suivante du conseil municipal.

## Questions diverses :

### Pascal CASSIAU :

- Cérémonie du 11 novembre à 11h : aura lieu avec tous les anciens combattants, retour à la normale (voir texte plaque arbre 2018)
- Réunion pour préparation de la réunion publique : samedi 09 octobre à 10h. Réunion publique le 22/10 à 20h30 à la salle du Belvédère.
- Test PPMS à l'école : tout s'est bien passé, reste à ajouter des films occultants à certains endroits pour parfaire le système.
- FFCL : Remerciement pour l'organisation du championnat des Secondes.
- Demande de mise à disposition d'une benne pour encombrants : orienter vers le SIETOM ou une entreprise privée.
- Prochain conseil : jeudi 04 novembre 2021

### Hélène TORTIGUE :

- Personnel/Ecole : réunion mardi 12 octobre 20h30 prochain avec la commission d'Amou pour échanger sur l'organisation et les pratiques pour la cantine. Plan de formation acté avec une diététicienne, autant en appui des cuisinières pour améliorer les pratiques, que sur le bien-être des enfants à la cantine. Travail en cours sur les approvisionnements et le gaspillage alimentaire. Le SIETOM va mettre en place un ramassage des bios déchets dans les cantines.
- Ecole : retour au vert pour le protocole, le brassage est autorisé, plus de port du masque pour les enfants, retour à deux services à la cantine.
- Forte augmentation de la fréquentation de la garderie. Ajout de personnel pour assurer le taux d'encadrement, et le CDI reste utilisé à des fins de garderie.
- Prochaine réunion : mardi 2 novembre à 20h
- CCAS : L'EPHAD avait pour projet l'animation d'un tiers-lieu, abandonné. Le projet semblant intéressant, une réunion du CCAS serait intéressante pour monter un projet similaire. Réunion mardi 16 novembre 20h.
- Salle de sports : où en est le projet ? Pascal CASSIAU indique qu'il a eu contact avec les acquéreurs, des nouvelles sont attendues.

### Ludovic NOUGARO :

- La commission devra se prononcer sur les conditions d'occupation des locaux.
- Avenue du Marsan : suite à une erreur de bordures, le retard est rattrapé.
- Côte de Bautiaa et feu comportemental : les travaux seront faits courant octobre.
- Cimetière : avec l'aide de Claude LASSERRE, l'organisation de la nouvelle allée du cimetière est faite.
- Fond du hall : une fresque est à faire réaliser, sur un adhésif, à voir par la commission communication.

### Alain GARBAY :

- Les finances sont saines, en espérant que l'année prochaine sera plus légère en termes de charges.
- Appartements de la gendarmerie : question d'un administré, pourquoi ne pas les vendre séparément ? Pour ne pas subir la création d'une copropriété.

### Oriol MARTINEZ :

- Début des travaux en rapport à la gestion différenciée : quelques haies arrachées, les lignes directrices ont été décidées en comité de pilotage. Travaux en cours.
- Boîte à livres : proposition de récupérer l'ancienne cabine des remplaçants du rugby, à mettre devant l'école. Le conseil municipal sera sollicité pour l'alimenter pour le démarrage.

### Sandrine SABATHIE :

- Route qui s'affaisse côté droit de l'entrée du lotissement Pont du Bos : c'est une route départementale, ce n'est pas planifié à leur programme.

## SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

### Délibération 2021-11-04-01/98 – Budget supplémentaire Commune

Le présent budget supplémentaire, accepté à l'unanimité par le conseil municipal, équilibré à 23 324 € en fonctionnement et à 82 042 € en section d'investissement, enregistre notamment la vente de la maison de la gendarmerie. Cette recette permet ainsi quelques ajustements en fonctionnement et l'abondement d'une opération future, à savoir la rénovation de la salle des fêtes.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 – Charges à caractère général	1 600.00	70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 860.00
012 – Charges de personnel	10 000.00	73 – Impôts et taxes	554.00
023 – Virement à la section d'investissement	- 35 196.00	74 – Dotations et participations	14 510.00
65 – Autres charges de gestion courante	46 900.00	75 – Autres produits de gestion courante	- 5 800.00
68 – Dotations aux provisions	20.00	77 – Produits exceptionnels	8 200.00
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>23 324.00</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>23 324.00</b>

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
16 – OPFI – Emprunts	605.00	021 – OPFI - Virement de la section de fonctionnement	- 35 196.00
23 – 169 - Immobilisations en cours	10 000.00	024 – OPFI – Produits des cessions d'immobilisations	88 200.00
23 – 180 - Immobilisations en cours	76 437.00	10 – OPFI – Immobilisations corporelles	3 000.00
23 – 181 – Immobilisations en cours	-10000.00	16 – OPFI – Emprunts	540.00
23 – 182 – Immobilisations en cours	5000.00	13 – 169 – Subventions d'investissement	7840.00
		13 – 172 – Subventions d'investissement	8478.00
		13 – 176 – Subventions d'investissement	8000.00
		13 – 92 – Subventions d'investissement	1180.00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>82042.00</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>82042.00</b>

### Délibération 2021-11-04-02/99

#### Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57

Suite à la délibération n° 2021-07-01-05/60 prise afin d'affirmer le souhait de la collectivité de basculer sur la nomenclature M57, le comptable a rendu un avis favorable. A l'unanimité, le conseil municipal autorise la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 de la commune.

### Délibération 2021-11-04-03/100

#### Adoption du rapport de la CLECT

Au sein de la communauté de communes s'est tenue la réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Il s'agit d'évaluer les sommes de dépenses qui correspondent aux charges transférées par les communes à l'EPCI. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT en date du 14.10.2021.

### Délibération 2021-11-04-04/101

#### Tarifs location salle du Belvédère

Considérant les demandes pour la location de la salle du Belvédère pour des activités (sportives ou culturelles entre autres), le conseil municipal fixe à l'unanimité un tarif de location à l'heure pour des intervenants ou associations domiciliées hors commune qui souhaiteraient proposer des activités. Ce tarif est fixé à 5€ par heure.

### Délibération 2021-11-04-05/102

#### Vente d'un lot au lotissement Pourcicam

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. TUDOR Cristi et Mme TUDOR Loana, domiciliés 63 avenue du Marsan à POMAREZ (40360), lot n°10 du lotissement Poursicam, 44 rue du Puits, cadastré section F 620, d'une contenance de 580 m<sup>2</sup>, moyennant un prix de 36 000€ H.T. (trente-six mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 993.76€ (trois mille neuf cent quatre-vingt-treize euros et soixante-seize centimes); et désigne Me ROBIN pour la passation de l'acte.

### Délibération 2021-11-04-06/103

#### Vente d'un lot au lotissement Pont du Bos

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. ROZIER Yannick, domicilié 151 route du Presbytère à CASTELNAU-CHALOSSE (40360), lot n°12 du lotissement du Pont du Bos, 67 rue du Sous-Bois, cadastré section G 781, d'une contenance de 400m<sup>2</sup>, moyennant un prix de 25 000€ H.T. (vingt-cinq mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 336€ (trois mille trois cent trente-six euros); et désigne Me ROBIN pour la passation de l'acte.

## Délibération 2021-11-04-07/104

### Vente d'un lot au lotissement Pont du Bos

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. BELIKA Christian et Mme BELIKA Aurore, domiciliés 5 impasse Lafitte à DAX (40100), lot n°13 du lotissement du Pont du Bos, 61 rue du Sous-Bois, cadastré section G 782, d'une contenance de 400m<sup>2</sup>, moyennant un prix de 25 000€ H.T. (vingt-cinq mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 336€ (trois mille trois cent trente-six euros); et désigne Me ROBIN pour la passation de l'acte.

## Délibération 2021-11-04-08/105

### Vente d'un lot au lotissement Pont du Bos

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à Mme LASSUS Claire, domiciliée 15 rue Pelletier à GRANDE-SYNTHE (59760), lot n°14 du lotissement du Pont du Bos, 33 rue du Sous-Bois, cadastré section G 783, d'une contenance de 534m<sup>2</sup>, moyennant un prix de 33 000€ H.T. (trente-trois mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 4 378.59€ (quatre mille trois cent soixante-dix-huit euros et cinquante-neuf centimes); et désigne Me ROBIN pour la passation de l'acte.

## Délibération 2021-11-04-09/106

### Renouvellement adhésion protection statutaire

Le contrat d'assurance du personnel arrivant à échéance au 31.12.2021, il convient de le renouveler. Après délibérations sur les conditions financières du contrat, le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement des contrats au taux de 6.29% pour les agents affiliés à la CNRACL et au taux de 1.65% pour les agents affiliés à l'IRCANTEC (taux inchangés).

### Questions diverses :

#### Maryse DUPRAT / Véronique GUILHORRE :

- Copytel : RDV pour évoquer les soucis rencontrés avec le dernier bulletin.

#### Pascal CASSIAU :

- Vœux du maire : Vendredi 28 janvier à 19h, seront conviés les nouveaux arrivants, présidents des associations, commerçants, agents. Un livret de présentation sera élaboré.

- Téléthon : réunion Lundi 08 novembre à 20h en mairie avec les élus & les associations pour l'organisation.

- Commission personnel : proposition de modification des horaires de la mairie afin de correspondre à la réalité des heures de fréquentation et harmoniser les horaires de travail. Vote favorable, entrée en vigueur au 01.01.2022.

#### Ludovic NOUGARO :

- Hall des sports : reste quelques travaux de finitions. Nettoyage du terrain à faire à nouveau (déjà fait 3 fois).

- Avenue du Marsan : enrobés réalisés les 08-09-10 novembre, rue complètement interdite à la circulation et le stationnement. Puis la semaine suivante, réalisation des revêtements des trottoirs, le cheminement piéton sera difficile. L'avenue du Marsan sera dans un premier temps interdit aux poids lourds (même si dimensionnée pour), il est envisagé de conserver l'interdiction ensuite.

- Aménagement d'entrées d'agglomération : souhait de traiter la vitesse en entrées d'agglomération. Le département a conseillé le système des écluses franchissables, à l'étude.

- Demande d'accompagnement du Département pour la mise en place d'une déviation poids-lourds. Il est envisagé de mettre le centre bourg en limitation 30km/h (rues commerçantes).

- Feu comportemental : démarche en cours, le dossier est entre les mains du Département. Installation validée, à venir rapidement une fois les préconisations reçues.

- Parking cimetière : projet présenté au Département, en attente de leur retour.

- Places devant Orpi & L'Aficion, et devant les commerces : il est envisagé de ne mettre que 2 places de stationnement et de mettre devant chaque commerçant des arrêts minutes.

- Impasse de la Tour : mise en sens interdit sauf riverains.

#### Geneviève TACHOIRES :

- Prise de contact avec le bucheron pour suivi de la coupe de bois. Seulement 3 personnes viendront chercher le bois sur place, le reste sera distribué en livraison.

#### Oriol MARTINEZ :

- Skate parc : incivilités, retrouvé dans un état très sale.

### QUESTIONS ADRESSEES AU CONSEIL MUNICIPAL par M. Jean-François LAFARGUE :

La Mairie de Pomarez envisage-t-elle une plainte ou des dédommagements vis à vis des organismes stockeurs, à savoir Maisadour, Lur Berri, etc ... et leurs filiales en regard des dégradations provoquées par leur politique de centralisation des livraisons ? En effet depuis quelques temps, ces organismes ont éliminé, au détriment des producteurs, un grand nombre de points de collecte. Ceci a pour effet une ronde insensée de tracteurs et remorques de plus en plus imposants sur des parcours de plus en plus longs (ex : pour livrer à Lur Berri depuis Pomarez il faut aller à Habas).

Conséquences :

=> Dégradations de toutes les routes y compris la départementale rénovée de Pomarez à Clermont, sans parler de toutes les petites routes inadaptées au poids et à la largeur des équipages, ce qui détruit de manière systématique les rives.

=> Pollution sonore et dégradations en agglomération.

=> Pollution en regard des économies d'énergie et de la production de CO2 en opposition totale aux campagnes anti-pollution gouvernementales.

Effectivement les routes ne sont plus adaptées à ce type de trafic. Peu de moyens d'action de la part de la commune. Difficile d'intervenir vis-à-vis de l'activité économique présente sur la commune. Une lettre adressée au Département serait plus opportune.

## SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2021

### Délibération 2021-12-02-01/107

#### Vente d'un lot au lotissement Pourcicam

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. LEBESGUE Jean-Pierre et Mme LEBESGUE Corinne, domiciliés 89 impasse du Belvédère à POMAREZ (40360), lot n°1 du lotissement Poursicam, 53 rue du Puits, cadastré section F 611, d'une contenance de 632 m<sup>2</sup>, moyennant un prix de 36 000€ H.T. (trente-six mille euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 706.30€ (trois mille sept cent six euros et trente centimes), et désigne Me ROBIN pour la passation de l'acte.

### Délibération 2021-12-02-02/108

#### Vente d'un lot au lotissement Pont du Bos

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente à M. LASSABE Jean-Luc et Mme LASSABE Sylvie, domiciliés 125 impasse de la Chalosse à ESTIBEAUX (40290), lot n°9 du lotissement du Pont du Bos, 121 rue du Sous-Bois, cadastré section G 778, d'une contenance de 380m<sup>2</sup>, moyennant un prix de 23 500€ H.T. (vingt-trois mille cinq cent euros hors taxes) auquel s'ajoute une TVA à la marge de 3 119.20€ (trois mille cent dix-neuf euros et vingt centimes), et désigne Me ROBIN pour la passation de l'acte.

### Délibération 2021-12-02-03/109

#### Vente d'un bien rue de la Gendarmerie

Suite à la publication de l'annonce de mise en vente des appartements de la gendarmerie à 260 000€, une offre a été reçue.

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité la vente du bien sis rue de la Gendarmerie 40360 POMAREZ, sur la parcelle cadastrée AB 585p, au prix de 240 000€ (deux cent quarante mille euros), à M. DOURDANT Thierry et Mme DOURDANT née LASSABE Dominique demeurant ensemble 456 route des Pécheurs à TOULOUZETTE (40250), et désigne Me ROBIN, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte.

### Délibération 2021-12-02-04/110

#### Demande d'appui technique des services du Département

Suite à plusieurs échanges avec le Département des Landes au sujet de la sécurisation des entrées de bourg, à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter l'appui technique des services du Département, suite aux mesures de vitesses effectuées, afin de lancer les premières études pour la sécurisation du bourg de Pomarez.

### Délibération 2021-12-02-05/111

#### Avenant de prolongation de chantier Avenue du Marsan

A l'unanimité après délibération, le conseil municipal décide d'accepter l'avenant de prolongation de chantier de l'avenue du Marsan, portant la date de fin des travaux au 10.12.2021.

### Délibération 2021-12-02-06/112

#### Convention Projet Global de Territoire (PGT)

Le Projet Global de Territoire (PGT) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet

de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux habitants, dans leur ensemble.

Elle s'appuie sur un diagnostic de territoire partagé, avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Il se nourrit des éléments déjà engagés par la collectivité dans les différents schémas de développement (schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...). Il s'appuie sur ces derniers pour mettre en forme une offre globale de territoire dans les politiques publiques spécifiques, déclinées dans le projet global de territoire.

Le Projet global de territoire de la communauté de communes constitue ainsi la fusion du PEDT (Projet Educatif Du Territoire) accompagné par le Groupe d'Appui Départemental (GAD) et de la CTG (Convention Territoriale Globale) de la Caf. Il intègre leurs finalités respectives et devient la déclinaison locale du schéma départemental des familles (SDSF), au niveau intercommunal, afin de favoriser le bien-vivre des familles du territoire par le développement et l'animation de services et d'offres éducatives coconstruits avec les partenaires de terrain et adaptés aux besoins et réalités locales.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, portée par les collectivités, le PGT favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

A ce titre, la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale), le Conseil Départemental et la CAF entendent poursuivre leurs soutiens respectifs aux collectivités locales qui s'engagent dans ce projet global de territoire, qui constitue un cadre politique d'une durée de 5 ans et qui vise à :

- Mettre en œuvre un projet social de territoire adapté aux besoins des familles
- Contribuer à une plus grande efficacité et complémentarité des actions menées en direction des familles
- Rendre lisible la politique territoriale familiale et favoriser, in fine, le développement et l'amélioration des services aux familles
- Renforcer la coopération et la gouvernance partenariale, en mutualisant les instances opérationnelles et décisionnaires

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées en annexe, au plus près des besoins du territoire, la DSDEN, le Conseil Départemental, la CAF des Landes et la Communauté de Communes Coteaux et Vallée des Luys en étroite association avec les communes du territoire Coteaux et Vallée des Luys, souhaitent conclure un Projet Global de territoire pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés, dans le respect des compétences de chacun.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser M. le maire à signer la convention dite « Projet Global de Territoire », fusion du PEDT et de la CTG, présenté en comité de pilotage du 04 novembre 2021.

## Délibération 2021-12-02-07/113

### Convention avec le CDG40 pour la mise à disposition d'un référent signalement

Afin de répondre aux obligations incombant aux collectivités, le CDG40 propose un nouveau service de mise à disposition d'un référent signalement, qui recevra et traitera les signalements d'actes de violence, de discrimination, d'harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes dans la fonction publique territoriale. La mise à disposition du travailleur social sera totalement gratuite pour les collectivités et leurs agents. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer à ce service pour la durée du mandat 2020-2026 et d'autoriser M. le maire à signer la convention et tout document relatif à cette affaire.

#### Questions diverses :

##### Pascal CASSIAU :

- Repas des anciens : Programmé en janvier, annulé pour cette année encore, des coffrets cadeaux seront distribués comme l'année passée.
- Vœux du maire : prévision d'annulation également ainsi que tous les événements de janvier 2022.
- Téléthon : maintenu mais activités proposées adaptées (pas de buvette, pas de balade à motos), les conditions sanitaires seront strictement respectées (pass sanitaire, port du masque, distanciation)
- Haille de Nadau annulée
- Sainte Cécile : pas de vin d'honneur après le concert ni le lendemain après la messe.

##### Hélène TORTIGUE :

- Transport scolaire : obligation à la rentrée scolaire de 2022 de mettre à disposition un accompagnement dès qu'il y a un enfant de maternelle. Aujourd'hui 8 inscrits, non réguliers dont un enfant en maternelle. Aide de la Région possible sur l'accompagnement. Négociation à mener pour adapter le temps de trajet aux inscriptions effectives.
- Enquête lancée auprès de parents sur le rythme scolaire et leurs appréciations des TAP. 70 familles ont répondu à ce jour, mardi 14/12 sera faite la synthèse des réponses.
- USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques) : projet scolaire en cours « le sport », journée sport organisée à l'école le 24 janvier, les associations sportives sont sollicitées. A l'issue, l'école obtiendra un label « Génération 2024 » (visites de sportifs olympiques, prêt de matériel, ...). La commune pourrait également obtenir un label « Terre de jeu » afin de dynamiser le sport dans le village.
- CCAS : réuni le 16 novembre pour discuter d'un projet de tiers lieu à l'EPHAD (abandonné entre temps). Réunion de réflexion sur les animations possibles, et sur la création d'un café des aidants.

##### Geneviève TACHOIRE :

- Livraison du bois : en cours, se passe bien.

# Agenda

**20 FEVRIER 2022** - LOTO DU BASKET

**26 FEVRIER** - COURSE FESTIVAL ORGANISÉ PAR LE CLUB TAURIN DE DAX

**12 MARS** - JOURNÉE PETANQUE

**03 AVRIL** - COURSE LANDAISE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

**09 AVRIL** - JOURNÉE PETANQUE

**17 AVRIL** - CONCERT DE PÂQUES

**23 AVRIL** - SPECTACLE GRENET

**14 MAI** - JOURNÉE PETANQUE

**05 JUIN** - VIDE GRENIER ORGANISÉ PAR APE

**11 JUIN** - JOURNÉE PETANQUE

Cet agenda est non exhaustif. N'ayant pas au moment de la sortie de ce bulletin toutes les informations sur les manifestations à venir en raison des contraintes sanitaires.

# Nos Associations en Images

## COMITÉ DES FÊTES

Après une année blanche en 2020, début 2021, les membres du comité des fêtes ont retroussé leurs manches avec l'espoir de pouvoir de nouveau animer le village. Espoir vite douché avec l'interdiction des rassemblements et l'instauration de jauges réduites, d'où l'obligation d'annuler les fêtes de Pentecôte.

Nous ne voulions pas rester une deuxième année sans aucune manifestation et étions sur nos starting-blocks. Ouf ! Enfin ! De bonnes nouvelles avec l'augmentation des jauges et la possibilité d'organiser une course landaise après 22 mois sans. Ce sera le 13 juin, avec la ganaderia Armagnacaise, les premiers à repartir. La Mecque de la Course Landaise se devait de montrer le chemin. Avec le soutien de la municipalité, de l'association des jeunes coursayres, nous nous sommes mis au travail pour tout remettre en marche. Une organisation pointilleuse avec des protocoles stricts et parfaitement respectés et au bout une merveilleuse après-midi avec affluence, ambiance spectacle et grand sourire sur les visages (masqués) des spectateurs comblés de se retrouver et d'échanger. Nous avons montré la voie et les autres villages se sont inspirés de cette organisation.

Pas le temps de souffler, les fêtes patronales et le 15 août arrivent à grand pas. Nouvelles mesures, nouvelles contraintes mais possibilité de faire les fêtes. Toujours avec l'appui de la municipalité et de ses employés qui se chargeront de créer une enceinte clôturée avec une seule entrée pour contrôler le passe-sanitaire, imposé par la Préfecture, la fête sera enfin possible. D'autres associations seront sollicitées pour pouvoir offrir un programme des plus complets.

**Le vendredi soir** sera organisé par les parents d'élèves avec marché gourmand et animations où les jeunes des classes se verront remettre la clé des fêtes.

**Le samedi** : exposition de voitures anciennes, animation avec Mathieu et Caroline Nogues, paëlla du comité et jeux pour les enfants. Pour terminer cette belle journée avec beaucoup d'affluence, le traditionnel toro-ball de l'amicale du rugby.

**Le dimanche** : promenades en calèche dans le bourg, estanquet du rugby, course landaise avec la ganaderia Dargelos et repas sur le pouce du tennis.

Pour clôturer en beauté ce week-end, course landaise le lundi soir avec la ganaderia Deyris suivie d'un magnifique feu d'artifice. A noter aussi le retour en nombre des forains sur la place du village ! Une véritable fête populaire où tout le monde aura trouvé son bonheur.

Arrive dans la foulée le 15 août, estanquet du rugby et le traditionnel pèlerinage aux arènes avec la ganaderia Dal. Arènes comblées avec de nombreux touristes toujours aussi émerveillés de découvrir notre sport traditionnel gascon.

L'année se terminera pour le comité en septembre avec le Championnat des secondes, organisé par la FFCL, où nous avons assuré le repas d'avant concours et la buvette. Puis en octobre avec le spectacle de Nadau, organisé pour les 50 ans de la Sté SOPECAL, où là aussi nous avons servi le repas et tenu la buvette. Une année bien remplie et réussie !!

A l'avenir, nous devons nous adapter aux contraintes (sanitaires ou autres) pour faire perdurer ce lien social si important.

Un grand merci à toutes les associations, à la municipalité et à tous ceux qui nous ont apporté leur aide.

Jeunes et moins jeunes, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir !!

Pour terminer, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !!



## RUGBY CLUB POMAREZ/AMOU

**Pour cette saison 2021/2022 le club est fort de 129 licenciés(e)s réparti(e)s ainsi :**

Dirigeants : 28	Entraîneurs : 9	Arbitres : 3
M+18 : 51	F+18 : 12	M-19 : 2
M-16 : 4 + 2 doubles licences	F-15 : 1 en cours d'affiliation	
M-14 : 4	M-12 : 1	M-10 : 5
M-8 : 4	M-6 : 4	F-6 : 2

### Les seniors masculins :

Ils sont cette saison engagés en « Régionale 2 ». A la mi-saison l'équipe « Une » est classée 5ème sur 10 (4 victoires / 5 défaites), ils se sont bien ressaisis après un petit passage à vide. L'équipe « Réserve » est 2ème (7 victoires / 2 défaites).

### Les seniors féminines :

L'entente Chalossaise s'est élargie à l'entente Peyrehorade-Tartas pour constituer un groupe d'une quarantaine de joueuses (en gros 20 + 20). A mi-saison, elles sont 2ème sur 6 (2 victoires / 2 défaites) avec un match en retard. Elles ont également participé à un challenge transfrontalier organisé par la Fédération Basque Espagnole, 3 défaites pour 3 matchs, mais une expérience sportive et humaine très enrichissante.

### Les Juniors (M-19) :

Engagés en Régional 1, ils sont actuellement 2ème de poule avec 2 victoires et 1 défaite. Éliminés en Challenge Max BRITO dès la phase de poule.

### Les Cadets (M-16) :

Également en Régional 1, ils sont 2ème de poule, invaincus avec un match en retard. Qualifiés pour le quart de finale en challenge Max BRITO, ils iront à PESSAC le 12/02.

### Les Minimes (F-15/M-14) :

ils participent au challenge fédéral organisé par la Ligue Nouvelle Aquitaine.

### L'Ecole de Rugby :

Plateaux organisés par secteur géographique pour les catégories M-6 à M-12.

Les résultats de nos équipes sont encourageants et montrent dans les catégories jeunes la qualité de la formation où nos éducateurs sont bien représentés. Après deux saisons inachevées, le jeu a pu reprendre normalement ou presque. Que nous réserve la deuxième partie de saison ?

## MA PAUSE YOGA

Ma Pause Yoga est une nouvelle association à Pomarez depuis le 28/09/2021. Nous pratiquons le Hatha Yoga avec Audrey Morer, professeure diplômée par le RYT (Registered Yoga Teacher) - yoga alliance internationale.

Le hatha yoga est une discipline d'harmonisation et de développement des facultés psychiques (concentration, sérénité) et corporelles (puissance et souplesse).

Dans la pratique, nous associons le contrôle du souffle (pranayama) à des postures physiques (asanas), à des mantras et à de la méditation. Ce qui nous permet de gagner en souplesse, en force, en concentration et en estime de soi.

### Composition du bureau :

- Séverine HADAM : présidente – contact au 06 20 52 77 46 ou mapauseyogapomarez@gmail.com
- Marie-Claire MERRIEN : secrétaire-trésorière

Nous pratiquons le yoga le mardi de 18h45 à 20h à la salle du Belvédère. Le yoga vous ramène dans le moment présent et est un formidable allié pour votre bien-être.



## GYM POMARÉZIENNE

La saison 2021-22 a débuté comme prévu le 14 septembre avec ses 7 cours hebdomadaires, 4 de gym douce et 3 de gym tonique. Cette rentrée a eu lieu dans la salle des fêtes fermée depuis mars 2020 en raison des mesures barrières anti-covid. La persistance de l'épidémie, le pass sanitaire exigé à l'entrée et les gestes barrières n'ont pas empêché le retour de 126 adhérents heureux de retrouver leur coach Joëlle avec sa compétence et sa bonne humeur positivement...contagieuse...osons ce mot. C'est beaucoup moins que lors de la dernière saison d'avant covid qui comptait 172 adhésions. Le virus est sans aucun doute la cause de cette diminution ; il faudra attendre la fin de cette situation sanitaire pour le savoir.

Pendant ce trimestre, le club a pu vivre de façon quasi normale avec, en plus des cours, une sortie à La Rhune, une assemblée générale et un cours à nouveau offert au Téléthon. Par contre le traditionnel apéritif dînatoire de fin d'année n'a pas pu être organisé en raison de changements des mesures barrières.

Le trimestre s'est terminé par un évènement imprévu et inédit : la visite du père Noël qui a envoyé deux membres de son gouvernement accompagnés de leurs dames Noël (aux pass sanitaires dûment contrôlés, il n'y a pas d'exceptions, même pour des officiels). Les mères Noël ont ensuite distribué quelques friandises. Cette surprise très appréciée souligne que la gym n'est pas réservée aux dames puisque les pères Noël sont des hommes et cet évènement est à leur initiative. Si des hommes sont volontaires pour devenir pères Noël, ils sont invités à postuler dès maintenant. En attendant Noël 2022, ils seront accueillis avec plaisir pour participer à la Gym qui compte seulement 14 hommes. Ce qui est encore trop peu alors que les cours peuvent profiter à tous, femmes ou hommes.



## LA PÉTANQUE POMARÉZIENNE

### Effectifs :

Nous sommes 20 licenciés au 3 janvier 2022.

L'équipe des vétérans qui monte en 2ème division.

Personnes à contacter :

CAMPISTRON Jean Pierre : 06.07.94.40.71

DUPRAT Jean Michel : 05.58.89.31.50 / 06.70.03.58.52



Le Club des Retraités de Pomarez a pu poursuivre une partie de ses activités au gré des autorisations et interdictions.

- **L'activité « marche »** s'est poursuivie tout au long de l'année, réunissant entre 10 et 25 marcheurs chaque Mardi matin. 6 nouveaux adhérents ont rejoint cette activité.

- **L'activité « marche bien être »** qui se poursuit le Vendredi matin (parcours généralement plat de moins de 3kms) a fait de nouveaux adeptes. L'objectif est de permettre, à tous ceux qui peuvent avoir des difficultés, de néanmoins marcher à leur rythme, il n'y a pas de « compétition », on s'adapte à la situation.

Où ? Généralement, autour du lac de Tastoia, autour du silo d'Arsague, autour du château d'eau, (mais d'autres choix sont possibles sur propositions).

Quand ? Le vendredi à partir de 9h00.

- **L'activité « repas conviviaux »** a pu se poursuivre, avec un goûter consécutif au loto du 26 Octobre et notre repas de fêtes de fin d'année à l'Auberge de Gamarde rapprochant près de 50 convives.

- **L'activité « voyages »** après les 3 sorties du premier semestre, s'est prolongée par l'échappée belle du Vendredi 10 Septembre avec visite guidée de Bayonne et de Cambo (Villa Arnaga d'Edmond Rostand) et celle du 7 octobre avec Castelnau, (Mauvezin et grottes du gouffre d'Esparros), réunissant chaque fois une quarantaine de participants. Un regret : le spectacle de fin d'année annulé « les pépites de l'Amérique du sud » pour lequel nous avons proposé un substitut avec la proposition des Voyages Touyarot à Dancharia du 18 Décembre.

- **L'activité « tricot »** s'est poursuivie avec l'exposition vente des 16 et 17 Octobre au bénéfice de la Ligue contre le Cancer et de l'animation de l'EPHAD.

- **L'activité « cartes »** a pu reprendre avec des effectifs réduits, de même que l'activité « **informatique - multimédia** » à la demande. Concernant l'activité « **pétanque** », participation des pratiquants aux compétitions gérées par GMOUV.

- **L'activité « solidarité »** : participation à la collecte « Banque Alimentaire » et à « solidarité Madagascar »

- **L'activité « cinéma »** : une séance a pu avoir lieu le Vendredi 10 Décembre, la prochaine le Vendredi 11 Février (Permis de construire).

### Projet 2022 à venir :

Jeudi 20 Janvier : Assemblée générale au belvédère (avec repas traiteur Dudu si la situation sanitaire le permet).

Co-présidence : Francis LAFARGUE et Michel LAHET

Vice-présidence : Francine RUSALEN et J-Claude SEVERIN

Trésorière : Anne Marie DARBAT

Adjointe : Monique HOFMAN

Secrétariat : Michel SENECHAL

Adjointe : Colette DUPOUY

Nous restons accessibles à nos adhérents et AUX FUTURS ADHERENTS par internet. Ne pas hésiter à nous contacter quelle que soit la raison.

- Jean Francis LAFARGUE co-président : flafa2@aol.fr mob : 0686515591

- Michel LAHET co-président, coordinateur cantonal : michel.lahet.ml@gmail.com

- Michel SENECHAL secrétaire : m.senechal@laposte.net.



## DES PROJETS À VENIR POUR POMAREZ ARÈNES ET TRADITIONS

Devant 55 adhérents, le président de Pomarez Arènes et Traditions, Francis Darmaillac, a exprimé sa satisfaction d'enregistrer 120 adhérents en 2021. Il a noté une motivation passionnée des principaux membres, tous très actifs, qui ont exposé leur programme dans chacun de leurs ateliers.

### Nouveaux administrateurs.

Michel a décliné une journée coursayre à Pomarez, Annie les journées découvertes dédiées aux scolaires, Bernard s'est amusé à commenter l'atelier maquettes, Danielle a développé le projet Maison des traditions, tandis que Lydie a expliqué les deux nouvelles attractions créées dans les arènes, l'escape game et la course virtuelle. L'ensemble du Conseil d'administration a été renouvelé, avec toutefois trois nouveaux administrateurs. Pomaréziens de racines et de coeur, Marcel Darriné, Jean-Paul Saint-Germain et Nathalie Dimulle ont été adoubés.

On retiendra la présence de l'ancien maire, Claude Lasserre, et du nouveau premier magistrat, Pascal Cassiau, dont la prise de parole est venue encourager les projets de l'association.

**POMAREZ ARENES TRADITIONS** en son Assemblée Générale Ordinaire du 27 Novembre, a développé ses activités 2021 et ses projets 2022, en présence de notre maire Pascal Cassiau et de 55 adhérents.

Sur une présentation vidéo de Florence Dusfour, les différents «chefs d'ateliers» ont décliné leur activité avec passion.

Michel excelle dans l'accueil des visiteurs en «guide Gascon », après la reprise de Septembre avec 4 groupes, il faut déjà enregistrer la réservation de 5 groupes au Printemps 2022.

Annie retrouve sa passion d'éducatrice dans les séquences pédagogiques réservées aux scolaires, qui font l'objet d'une forte demande, avec près de 300 scolaires demandeurs en 2022.

Bernard s'amuse à commenter les longues heures de patience et de minutie de ses complices artistes maquettistes. Le succès de la MAQUETTE des arènes de Pomarez (800 heures de travail) est une motivation pour relancer l'atelier dans la réalisation d'autres maquettes d'arènes mythiques, dont les prochaines sont TILH et MOUSCARDES.

Danielle a développé avec passion le grand projet que nous avons présenté au Conseil Municipal la création d'une « Maison des Traditions et de la Course Landaise Pomarez » sous les arènes, afin de porter la culture coursayre Pomarézienne, au niveau de la qualité de ses spectacles.

Lydie s'attache avec beaucoup de technicité à la mise en œuvre de deux activités ludiques dans nos arènes, absolument uniques dans leur site et leur thème.

Un jeu «Escape-Game» (énigmes coursayres dans les arènes).

Une Course Landaise virtuelle mettant le spectateur au centre de la piste, en situation d'écarteur ou de sauteur, sous la charge de la coursière surgissant du toril.

Enfin le président rappelle que dans la perspective de la journée Coursayre du 18 Septembre 2022, l'atelier EXPOSITION est réactivé autour du thème «Ganadéros et Ganadérias».

L'association comptait 114 membres en 2022 dont 97 ont déjà renouvelé leur adhésion pour 2022.

Nous faisons appel à vos talents pour nous aider dans l'atelier qui peut vous être agréable.





Après une saison 2020-21 tronquée, les équipes du club ont enfin eu le plaisir de retrouver les terrains avec la reprise des compétitions sportives, dès le mois de septembre.

Dans les catégories jeunes, Avenir Basket Chalosse compte 120 licenciés avec l'arrivée de nouveaux pratiquants ayant été convaincus par les matinées découvertes, organisées en septembre à Donzacq (photo ci-dessus).

Les premiers résultats de ces jeunes pousses et de l'ensemble des équipes jeunes sont satisfaisants. Aussi le travail des divers encadrant bénévoles et salariés commencent à payer. La seconde partie de la saison est donc attendue impatiemment.

Chez les séniors, en termes de résultats, les filles 1 récoltent les lauriers avec leur qualification pour les quarts de finale de la coupe des Landes et une seconde place au classement. De nombreuses absences et blessures sont venues perturber l'équipe sans que les résultats n'en pâtissent réellement. Au rayon des éclopés, on pense naturellement à Célia Tabardel que l'on ne reverra pas sur les terrains avant la saison prochaine. Mais bienheureusement, dès la reprise, l'équipe pourra compter sur les retours d'Alexia Ruiz et de Manon Lascurettes.

Les garçons 3 ont également donné satisfaction avec une équipe considérablement renouvelée où se mêlent anciens et très jeunes joueurs. Avec seulement deux défaites au compteur en championnat, on peut dire que la mayonnaise a pris.

On aurait pu en dire autant avec l'équipe 2 masculine sauf qu'après avoir remporté immédiatement cinq victoires, les garçons ont enchaîné avec trois défaites

successives et sur des scores plutôt alarmants. La trêve de Noël va leur faire le plus grand bien en espérant qu'ils puissent retrouver certains blessés comme Alexis Lesca, Nathan Flagel et Ewen Laborde.

La première partie de saison des garçons 1 est plutôt semblable car les deux dernières défaites concédées sur les trois derniers matches viennent entacher un parcours jusque-là correct. Alors qu'il reste encore deux rencontres à jouer pour clôturer la phase aller, l'équipe occupe la quatrième place au classement. Cette formation a les arguments pour mieux faire comme en témoigne la copie rendue face aux Nationaux du Stade Montois en Coupe Sud-Ouest (défaite sur le fil : 92-94). L'année 2022 est donc attendue avec impatience avec notamment un sérieux quart de finale de Coupe des Landes à jouer. Au rayon des bonnes nouvelles, on retiendra le retour d'Axel Bats qui devrait quitter l'infirmerie.

Enfin, le parcours des filles 2 est à l'inverse. Cette équipe quasi totalement renouvelée avec l'apport de très jeunes éléments savait que la saison serait compliquée. Les absences en équipe 1F ont impacté leur effectif qui doit aussi faire face aux indisponibilités programmées de certaines joueuses. Néanmoins, cette formation a, en fin d'année, trouvé son rythme de croisière en remportant, à l'extérieur, ses deux derniers matches. Le paradoxe de cette équipe consiste au fait que ses seules trois victoires ont été obtenues loin de leur base. Aussi, si l'effectif retrouve une certaine assise et une solidité sportive sur ses terres, la remontée au classement devrait s'opérer.

Enfin, l'abandon de la troisième équipe féminine, faute de joueuse en nombre suffisant, constitue un bémol regrettable.

## Animations, événements...

Si la troisième mi-temps de la rencontre jouée face aux voisins de Basket Arrigans a été plutôt festive, on retiendra, au rayon des événements organisés, la tenue de la fête sportive à Castelnau Chalosse (1er novembre). Basée sur le thème d'Halloween, les enfants de l'école de Basket ont pris un malin plaisir à se déguiser alors que les adultes ont fait honneur à la buvette et au repas.

La saison des lotos a peu débuté. Outre celui du 14 juillet, les dirigeants d'ABC ont toutefois remis ça, le 28 novembre. La situation sanitaire étant plutôt délicate, les dates des prochains lotos demeurent incertaines.

Le 27 décembre, Avenir Basket Chalosse s'est rendu au Palais des Sports de Pau pour assister à une rencontre de Pro A. L'escouade composée de près de 50 jeunes du club a apprécié le moment, d'autant plus que les Béarnais ont disposé de Roanne sur un score résolument offensif (109-105).

Côté prévision, Le club et la commune de Pomarez devraient accueillir le final four de Coupe Sud-Ouest ainsi que toutes les finales régionales des jeunes. Programmé du 27 au 29 mai 2022, cet événement devrait se dérouler en grandes pompes puisqu'il s'agira de célébrer les vingt ans de leur organisation.



**Carnet rose :** Le club est ravi d'accueillir Romain St Germain, fils de Julien, trésorier et joueur d'ABC ainsi que Maël Garbay. Ce dernier suivra peut-être le parcours de son père, Loïc, en prenant le sifflet, ou les traces de ses grands-parents à savoir, à la plancha pour Henri ou à la table de marque pour Sabine. Le club adresse toutes ses félicitations aux heureux parents.

**Avenir basket Chalosse est endeuillé** avec les décès des anciens membres de l'association à savoir Mrs. Hervé Ducasse et Christophe Lavigne. Le club s'associe à la peine des familles et leur présente ses plus sincères condoléances.

**Avenir Basket Chalosse vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.**

### Sainte-Cécile enfin honorée

Après une Sainte Cécile silencieuse en 2020, les musiciens de l'orchestre et de l'Harmonie de Pomarez ont enfin pu honorer leur sainte patronne le samedi 4 décembre.

Après une reprise des répétitions en septembre, et quelques inquiétudes suites aux divers protocoles sanitaires, les musiciens ont été ravis de pouvoir revenir sur scène ensemble, où les morceaux parmi lesquels « La marche de Tannhäuser », « El Paso Montanesa », ou « Santana » et les présentations par pupitres (nouveau de l'année) se sont succédés durant deux heures.

L'orchestre de l'école de musique, a quant à lui présenté trois morceaux : « Song of the Matador », « Theme from love story » et « Sofia Romance ». Un effectif très jeune qui n'a pas manqué de talent puisque leur cheffe, Elodie Lafittau les a félicité : « Votre travail et votre implication ont été récompensés par une belle prestation, bravo ! ».

De son côté, Véronique Guilhorre, cheffe de l'Harmonie, et les co-présidents Jean Lavigne et Lionel Campistrion ont pris la parole pour exprimer la joie de se retrouver mais aussi la tristesse d'avoir perdu deux figures importantes de l'association, Michel Sabatou et Jacky Campistrion.

Le lendemain, la messe dominicale a été célébrée dans la salle André Garbay par Monseigneur Nicolas Souchu (qui avait annoncé sa venue en 2020), aidé des pères Léonce et Félix.

La journée s'est enfin poursuivie et terminée du côté de Bastennes, où les musiciens ont pu partager le banquet et ainsi clôturer, dans la joie d'être ensemble, ce week-end si attendu dans l'année.



